



同济大学法国校友会同济创新奖学金

评选细则

第一条 在同济大学建校一百十周年之际，同济大学法国校友会为支持母校的人才引进，并激励旅欧青年科研人才的创新发展，决定设立同济创新奖学金对留法留欧的优秀青年科研人才进行表彰和奖励。现根据国家教育部有关文件精神，结合法国和欧洲具体情况，特制定本评选细则。

第二条 本评选细则适用于所有留学法国及欧洲的中国籍青年科研人员和有意与同济大学合作的非中国籍青年科研人员，申请人需是在读研究生、博士生或博士后（本科阶段或在企业进行非研发工作的均不得申请）。

第三条 奖项的申请和评定遵循公开、公正、公平和选优的原则，每年申报、评选一次。每年评选三名获奖者，奖金各一千欧元。

第四条 为保证同济创新奖学金评选工作公正、公平、公开进行，在同济大学校友会理事会的授权下成立同济大学法国校友会同济创新奖学金评审委员会（每届任期 5 年），负责奖学金评审。同济大学法国校友会任免评审委员会主席，评审委员会主席负责召集专家组成评审委员会。

第五条 同济创新奖学金的候选人需要思想进步，热爱中国，遵守法律，有较高的道德修养，热心社会工作，积极参与体育锻炼和各项社会实践。在科研领域从事创新工作，富有成果，参与过一些重要科研项目并发表出高质量的学术论文。

第六条 同济大学法国校友会同济创新奖学金于每年同济大校庆日（5月20日）开始公开申报，每年9月1日（凌晨零点）截止申报，之后按照同济大学法国校友会同济创新奖学金评审委员会投票结果报送同济大学法国校友会。

第七条 经公示无异议后由同济大学法国校友会择时对获奖者进行公开表彰及授予。同济大学法国校友会同济创新奖学金由同济大学法国校友会发放荣誉证书和相应的奖学金。

第八条 同济创新奖学金得主在获奖后应择机前往同济大学进行学术交流，同济大学法国校友会协助配合。同济大学法国校友会鼓励和推荐同济创新奖学金得主前往同济大学进行科研和教学工作。

同济大学法国校友会
2017年5月20日



Ton

Article 1 On the 110th Alumni of Tongji Unive Innovation Award to reward scientific researchers living by the State Ministry of Education in a specific situation in France

Article 2 This selection is for those who have studied in France and I wish to cooperate with Tongji University. It includes undergraduate master, doctorate, and those not conducting non-R&D work.

Article 3 The application process is open, transparent, and fair. Every year, three winners will be selected.

Article 4 To ensure the joint



Tongji Innovation Award

Article 1 À l'occasion du 110^{ème} anniversaire de la création de l'Université Tongji, l'Association des Alumni de Tongji en France (ATF) a décidé de créer le Prix de l'Innovation Tongji, ci-après dénommée « le Prix », pour distinguer les chercheurs scientifiques travaillant en France et en Europe, et y attirer et encourager l'innovation et les jeunes talents. Le Prix obéit à des règles de sélection spécifiques élaborés selon les règles définies par le ministère chinois de l'Éducation, en tenant compte des spécificités françaises et européennes.

Article 2 Le prix s'adresse à tous les jeunes chercheurs scientifiques chinois qui travaillent en France et en Europe, ainsi qu'aux jeunes chercheurs scientifiques de nationalité non chinoise qui souhaitent coopérer avec l'Université Tongji. Tous les candidats doivent être titulaires d'un master, doctorat ou d'un statut postdoctoral. (Les étudiants de niveau Bac+3 et les diplômés qui travaillent en entreprise dans les domaines non- R&D ne sont pas autorisés à postuler.)

Article 3 Les modalités d'attribution du prix respectent les principes d'ouverture, de justice, d'égalité et de mérite. Chaque année, trois lauréats sont sélectionnés, au terme d'un appel à candidature unique. Chacun reçoit un prix de mille euros.

Article 4 Pour assurer la sélection, le Conseil des ATF crée le Comité des prix d'innovation de Tongji (ci-après « le Comité »). Le Conseil des ATF nomme et révoque son président, lequel convoque des experts pour former le Comité. Le Comité procède à l'évaluation du profil des candidats et choisit les lauréats. Le mandat de ses membres est de cinq ans.

Article 5 Les candidats au prix doivent faire preuve d'un esprit d'ouverture et d'un intérêt marqué pour la Chine ; respecter la Loi ; être engagés activement dans des activités sociales, associatives ou sportives. Ils doivent conduire des travaux innovants dans le domaine de la recherche scientifique et y avoir obtenu des résultats fructueux. Par ailleurs, ils doivent avoir participé à un certain nombre de projets de recherche importants et publié des documents de recherche de grande qualité.

Article 6 Les candidatures pour le Prix sont reçues chaque année, entre le 20 mai (date anniversaire de la fondation de l'Université Tongji) et le 1^{er} septembre inclus (date limite des candidatures).

Article 7 Les noms des lauréats choisis par le comité sont soumis à l'ATF. C'est elle qui les choisit, les félicite publiquement et leur remet le Prix, avec un certificat d'honneur.

Article 8 Les lauréats sont ensuite invités à se rendre à l'Université Tongji pour des échanges académiques. L'ATF leur assure l'assistance et la coordination nécessaires. Elle les recommande en vue de collaborations dans les domaines de la recherche scientifique et de l'enseignement à l'Université Tongji.